

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2019

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - (N° 1939)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
Mme Yolaine de Courson

ARTICLE 3

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« Il »

les mots :

« Le conseil d'administration ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.